Été 2021

Le Petit AIGULINOIS

— BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-AIGULIN —



ÉDITO

hers Concitoyens,

Le terrain de football a été remis aux normes : les cages de but ont toutes été remplacées, afin de répondre aux nouvelles normes de sécurité. Également, un pare—ballons flambant neuf et d'une dimension adaptée à la situation du terrain a été installé afin d'éviter de gêner le voisinage immédiat par l'arrivée intempestive de ballons dans son jardin.

Les Gites de la Dronne font également peau neuve : les arbres ont été taillés, les toitures nettoyées, le réseau d'évacuation des eaux pluviales est en cours de restauration. Plusieurs gites sont actuellement en réfection, afin d'améliorer le confort de nos visiteurs.

L'arboretum a également fait l'objet d'un grand nettoyage, afin de valoriser cet espace remarquable, apprécié des marcheurs et autres villégiateurs.

Le point sur les travaux

......

Le point à temps annuel est en cours. Les pare-feux, chemins ruraux et les zones humides sont également en cours d'entretien.

Enfin, la piscine se prépare à son ouverture estivale. Les locaux des services techniques sont actuellement en cours de nettoyage, et la mise en eau se profile. L'ouverture est prévue le 1^{er} juin, et chacun pourra venir s'y détendre jusqu'au 31 août.

Également, la campagne de vaccination contre l'épidémie de Covid—19 est en cours. Les conseillers municipaux et les agents communaux ont œuvré afin de contacter les administrés de la commune à chaque phase du processus. Nous pouvons aujourd'hui être satisfaits de cette

campagne, la Haute-Saintonge étant un des territoires où la vaccination progresse sans difficulté.

Yves REIGNER adjoint au maire



SOMMAIRE



N°154

Bulletin Municipal d'Informations de la mairie de Saint-Aigulin 1 rue Victor Hugo 17360 SAINT-AIGULIN Tél.: 05.46.04.80.16 Fax: 05.46.04.88.13

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h Fermée le samedi

Courriel:

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr www.facebook.com/Saint-Aigulin-Demain

Directeur de la publication :

Brigitte Quantin

Rédaction :

Dany Cellier Comité de lecture :

Monique Blasquez Suzanne Dufourcq Maryse Benoteau Hélène Legendre Audrey Mesplede Claude Gamier

Maquette, mise en page

et impression : Studio KEVART - Saint-Aigulin

Crédits photos :

Couverture : Depositphotos. Dépôt légal : n°1217 à parution

Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boites aux lettres. Si vous ne le recevez pas, contactez le service information au : 05.46.04.80.16 Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie : www.saint-aigullin.fr ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.

Parution du prochain numéro : Octobre 2021



4 NOTRE COMMUNE

Résumé du Conseil Municipal:

- Séance du 23 mars 2021
- Séance du 8 avril 2021
- Séance du 20 mai 2021

La nouvelle coordinatrice territoriale A chaque jeune sa solution!



12 dossier

- Covid-19: L'après 30 juin et le début du régime post-crise
- Réaménagement des jardins du curé : Tout est à imaginer !
- Randonnée dans la Double : Chemins de Terre de Harrison Barker



15 vie locale

Théâtre à l'école : Pleins feux sur la Dronne

Du nouveau à la médiathèque

France Services : Le conseiller numérique va arriver !

Ouverture de la piscine municipale Commémoration du 8 mai 1945 et nettoyage du Monument aux morts

ADMR: Services à la personne



20 vie associative

Karaté Club Donneurs de Sang Amicale des pêcheurs / Tennis Club La Rockschool part en live! / Comité des fêtes RDN / Pas et Galop en Saintonge Boisée Eurochestries / Marchés nocturnes ARHSA / Majorettes de Saint-Aigulin

- 22 **VIE PRATIQUE** Brûlage des déchets en Charente-Maritime
- 24 **AGENDA**

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT ...

PERMANENCES DU MAIRE sur rendez-vous au 05.46.04.80.16

■ Brigitte QUANTIN

PERMANENCES DES ADJOINTS sur rendez-vous au 05.46.04.80.16

- **■** Christophe BONNIN
- Anne DRIBAULT
- **Yves REIGNER**

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous au 05.46.04.80.16

- Dany CELLIER
- **■** Jacques JULLIEN
- Patrice PELET
- Philippe PERNA
- Jacky GARD



Séance du 23 mars 2021

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.



OBJET: CONVENTION D'ADHÉSION AU DISPOSITIF « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 15 décembre 2020, Madame la Sous-Préfète a présenté le nouveau dispositif Petites Villes de Demain, pensé comme un accélérateur de projets à réaliser sur les 6 prochaines années et porté dans l'arrondissement par un groupement de sept communes : Pons, Jonzac, Mirambeau, Saint Genis de Saintonge, Montendre, Montguyon et Saint-Aigulin.

L'Etat ayant sélectionné la candidature de ce groupement de 7 communes, il s'agit désormais d'approuver la convention d'adhésion à ce dispositif.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme Petites Villes de Demain (PVD) vise :

 à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires - dynamiques et respectueuses de l'environnement

- donner aux élus locaux les moyens de concevoir et de mettre en œuvre les projets de territoire sur la durée du mandat (2020–2026).

MÉTHODE DU PROGRAMME

C'est un programme qui part des projets de territoire, qui offre des outils sur-mesure et des moyens nouveaux proposés par des partenaires nationaux et locaux et qui dure **6 ans**.

PILOTAGE DU PROGRAMME

Il est piloté par l'Agence de la Cohésion des Territoires (ANCT) représentée localement par le Préfet. Une gouvernance locale sera mise en place avec un pilotage assuré par les élus au travers d'un comité de projet présidé par le Président de la CDCHS.

LES OFFRES DU PROGRAMME

Petites Villes de Demain apporte :

- un appui en ingénierie, notamment au travers du co-financement des postes des chargés de projet,

- les outils et les expertises thématiques de l'Etat et de partenaires comme l'ANAH, l'ADEME, la Banque des Territoires et le CEREMA.
- **une mise en réseau** des expériences au travers du club des PVD.

<u>L'ORT ET L'OPAH</u>

Un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation devra être élaboré dans les 18 mois. Ce projet sera ensuite formalisé par une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) à l'échelle de la CDCHS, avec des secteurs d'intervention qui iront donc bien au—delà du centre—ville des 7 communes groupées dans PVD. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle de la CDCHS sera également associée à cette ORT.

Les personnes recrutées grâce au financement apporté par le programme PVD participeront à la conception et à la mise en œuvre du programme d'actions de l'ORT et de l'OPAH, sur tout le territoire de la CDCHS, avec le soutien technique des autres services de la CDCHS.

Séance du 23 mars 2021 (suite)

L'ARTICULATION CRTE / PVD

Le programme PVD puis l'ORT et l'OPAH ont vocation à intégrer le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Les financements mobilisés dans le cadre du CRTE pourront venir en complément de l'enveloppe financière du programme PVD.

Il est proposé au Conseil Municipal :

d'approuver le projet de convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » ; d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention d'adhésion. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le projet de convention d'adhésion « Petites Villes de Demain » **Autorise** Madame le Maire à signer cette convention d'adhésion.

Séance du 8 avril 2021

OBJET: FINANCES: VOTE DES
BUDGETS PRIMITIFS 2021 DU
BUDGET PRINCIPAL ET DES
BUDGETS ANNEXES

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021:

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que comme chaque année il convient de voter les taux d'imposition. Madame le Maire informe également le Conseil Municipal qu'en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette année, Madame le Maire propose au

Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux par rapport aux taux d'imposition 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021 par rapport aux taux 2020

Fixe les taux des taxes comme suit :

	BASES PRÉVISIONNELLES 2021	TAUX 2020	TAUX 2021	PRODUIT FISCAL ATTENDU
TAXE D'HABITATION	1	17,72	-	
TAXE FONCIÈRE (BÂTI)	1 700 000	19,20	40,70	691 900
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI)	66 900	56,05	56,05	37 273
CFE	141 600	24,08	24,08	34 097
TOTAL				763 270

VOTE DES BUDGETS 2021 :

Approbation du Budget Principal 2021

Le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour le Budget Primitif 2021.

Il en précise les détails et fournit des

tableaux avec les éléments détaillés au niveau des Chapitres budgétaires. Le budget s'équilibre (en euros) comme suit :

	PRÉVISIONS 2020	RÉALISÉS 2020	VOTE 2021	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	2 097 880,93	1 558 150,49	2 249 626,98	
RECETTES	2 097 880,93	2 209 511,82	2 249 626,98	
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	812 050,92	529 305,18	1 472 947,78	
RECETTES	812 050,92	346 970,83	1 472 947,78	

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : Approuve le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2021.

Séance du 8 avril 2021 (suite)

Approbation du Budget Annexe les Barails d'Aigulin 2021

Le Maire présente au Conseil Municipal

ses propositions pour le Budget Annexe les Barails d'Aigulin 2021.

Il en précise les détails et fourni des tableaux avec les éléments détaillés au niveau des Chapitres budgétaires.

Le budget s'équilibre (en euros) comme suit :

	PRÉVISIONS 2020	RÉALISÉS 2020	VOTE 2021	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	120 829,04	54 599,28	105 888,25	
RECETTES	120 829,04	104 992,19	105 888,25	
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	60 362,34	30 667,00	63 604,66	
RECETTES	60 362,34	7 162,34	63 604,66	

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : **Approuve** le Budget Annexe des Barails d'Aigulin pour l'exercice 2021.

Approbation du Budget Annexe Lotissement Les Grands Champs 2021 Le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour le Budget Annexe Lotissement les Grands Champs 2021. Il en précise les détails et fourni des tableaux avec les éléments détaillés au niveau des Chapitres budgétaires. Le budget s'équilibre (en euros) comme suit :

	PRÉVISIONS 2020	RÉALISÉS 2020	VOTE 2021	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	208 021,13	2 352,14	218 710,28	
RECETTES	208 021,13	2 352,27	218 710,28	
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	205 668,99	123 966,05	216 845,06	
RECETTES	205 668,99	0,00	216 845,06	

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : **Approuve** le Budget Annexe Lotissement les Grands Champs pour l'exercice 2021.

Approbation du Budget Annexe Centre Bourg 2021

ses propositions pour le Budget Annexe Centre Bourg 2021.

niveau des Chapitres budgétaires.

Le Maire présente au Conseil Municipal

Il en précise les détails et fourni des tableaux avec les éléments détaillés au

Le budget s'équilibre (en euros) comme suit :

	PRÉVISIONS 2020	RÉALISÉS 2020	VOTE 2021	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	244 000,00	48 118,99	266 932,53	
RECETTES	244 000,00	274 251,52	266 932,53	
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	2 642 157,83	1 178 070,26	1 587 202,95	
RECETTES	2 642 157,83	1 187 273,21	1 587 202,95	

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : Approuve le Budget Annexe du Centre Bourg pour l'exercice 2021.

Séance du 8 avril 2021 (suite)

OBJET: FINANCES: DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DSIL « DOTATION DE SOLIDARITÉ » POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES VOIES COMMUNALES DÉTÉRIO-RÉES SUITE AUX INONDATIONS

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux inondations du début d'année, quelques voies communales ont été détériorées.

Afin d'assister les collectivités dans les travaux de réfection, l'Etat a ouvert la possibilité de déposer une subvention au titre du DSIL « Dotation de Solidarité », à hauteur de 30% lorsque le coût des travaux est inférieur à 10% du budget total de la collectivité.

Pour la Commune de Saint-Aigulin, le montant total hors taxe s'élève à 22 695,80 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à solliciter auprès de l'Etat, au titre du DSIL « Dotation de solidarité », une subvention à hauteur de 30% du montant hors taxe des travaux, soit une subvention d'un montant de 6 808,74 \in .

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les travaux de réfection des voies communales détériorées par les inondations.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021.

Mandate Madame le Maire à l'effet de solliciter les subventions suivantes :

 – DSIL « dotation de solidarité », à hauteur de 30% du montant HT des travaux, soit une subvention d'un montant de 6 808.74 €.

Autorise Madame le Maire à l'effet de signer tous documents relatifs à cette affaire.

OBJET: LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS: DÉLÉGATION AU SDEER POUR LES TRAVAUX LIÉS AUX

RÉSEAUX

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des études relatives au Lotissement les Grands Champs.

Afin de permettre l'extension des réseaux, en particulier électriques, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir confier au SDEER la maîtrise d'ouvrage de l'alimentation en énergie électrique et la mise en place de l'éclairage public du Lotissement les Grands Champs.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de confier la maitrise d'ouvrage de l'alimentation en énergie électrique et la mise en place de l'éclairage public du Lotissement les Grands Champs au SDEER

Mandate Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

Séance du 20 mai 2021

OBJET : FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal de la possibilité ouverte par l'état de bénéficier d'une subvention exceptionnelle au titre du DSIL « rénovation énergétique » pour le financement de projets ayant trait à la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine.

Également, cette subvention exceptionnelle permet d'intégrer les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics des communes.

Par décision en date du 18 février 2021, le Conseil Municipal a retenu le projet suivant :

- Mise en place de capteurs solaires pour mise en place d'un système de chauffage de l'eau des bassins écologique et économique

- Réfection des bassins, qui à ce jour souffrent de fuites d'eau, augmentant considérablement le coût en eau annuel. Après réévaluation, le coût total des travaux est estimé à 428.386,25 € HT, soit 514.063,62 € TTC.

Afin de financer ces travaux, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions suivantes :

- DSIL « rénovation énergétique », à hauteur de 47% du montant HT des travaux, soit une subvention d'un montant



de 201.341.54 €

- Le Conseil départemental de la Charente-Maritime, au titre du Fonds Energie, à hauteur de 33% du montant HT des travaux, soit une subvention d'un montant de 141.367,46 €
- La commune conserve un autofinancement à hauteur de 20% du montant HT des travaux, soit un autofinancement de 85.677,25 €.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le projet de réhabilitation de la Piscine Municipale, pour un montant de travaux estimé à 428.386,25 € HT, soit 514.063,62 € TTC

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021

Mandate Madame le Maire à l'effet de

Séance du 20 mai 2021 (suite)

solliciter les subventions suivantes :

- DSIL « rénovation énergétique », à hauteur de 47% du montant HT des travaux, soit une subvention d'un montant de 201.341,54 €
- Le Conseil départemental de la Charente-Maritime, au titre du Fonds Energie, à hauteur de 33% du montant HT des travaux, soit une subvention d'un montant de 141.367,46 €

Autorise Madame le Maire à l'effet de signer tous documents relatifs à cette affaire.

OBJET : CIMETIÈRE : DÉTERMI-NATION DE LA DURÉE DE CONCESSION POUR LA VENTE DE CAVEAUX

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 04 décembre 2014, relative à la détermination du prix de vente de caveaux suite à la procédure de reprise des concessions et caveaux dans l'ancien cimetière.

La durée de concession n'ayant pas été prévue dans cette délibération, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer une durée de concession perpétuelle pour la vente de ces caveaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Dit que les caveaux rétrocédés à la



commune suite à la procédure de reprise de concessions seront cédés pour une durée de concession perpétuelle.

Mandate Madame le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

OBJET : PROJET ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE SAINT-AULAYE ET PARCOUL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les différentes délibérations prises par la commune relatives au projet éolien sur les communes de Saint—Aulaye et Parcoul.

Ce projet a suscité l'opposition de la plupart des conseils municipaux de la région (32 communes de la Double et de ses abords) et la commune de Saint-Aulaye-Puymangou ainsi que la communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye sont désormais très majoritairement contre ce projet.

Le préfet de la Dordogne a donné le 20 avril toutes les autorisations pour le projet des Grands Clos en signant la nouvelle autorisation de défrichement, l'autorisation d'exploiter l'ICPE et la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées.

Madame le Maire demande donc au conseil municipal de l'autoriser à former un recours en annulation contre les arrêtés par lesquels le préfet de la Dordogne a délivré à la société Ferme éolienne des Grands Clos un permis de construire, une autorisation d'exploiter, une dérogation au titre de l'article L. 411-2 du code de l'environnement et une autorisation de défrichement, toutes ces autorisations valant autorisation environnementale, pour la réalisation de cing éoliennes et d'un poste de livraison sur le territoire des communes de Saint-Aulaye-Puymangou Parcoul-Chenaud, et de l'autoriser également à former tout pourvoi devant le Conseil d'Etat, y défendre ou y intervenir.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise Madame le Maire à former un recours en annulation contre les arrêtés susvisés.

Autorise Madame le Maire à former tout pourvoi devant le Conseil d'Etat, y défendre ou v intervenir.



PROJETS ÉDUCATIFS

Une coordinatrice territoriale

pour accompagner et développer les projets éducatifs de notre territoire Sud Saintonge

Le programme de développement d'actions éducatives concertées lancé en 2017 pour le Sud Saintonge financé en partie par la CAF Charente-Maritime avait été initié sur le SICOM de Montguyon.

Après le départ de Simon Kervarrec en fin d'année 2020 et dans la perspective de la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire, il a été convenu d'élargir le territoire d'intervention

du chargé de mission actions éducatives concertées au SIVOM de Montlieu-La-Garde.

Jehanne Garnier incarne donc depuis début mai 2021 le poste de coordinatrice territoriale pour assurer cette mission élargie aux deux syndicats intercommunaux : celui de Montguyon et celui de Montlieu-La-Garde soit 540 km² de territoires sur lequel résident quelques 20 000 habitants de 27 communes différentes.

Afin d'être au plus près des interlocuteurs du territoire : habitants, associations, élus, elle partagera son temps de travail entre les mairies des



deux communes.

« Je suis là pour créer du lien » explique-t-elle pour résumer sa mission. « L'objectif est de lutter contre les inégalités territoriales en matière d'accès aux services pour la population et en particulier dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse ».

A partir des diagnostics réalisés par ses 2 prédécesseurs sur les communes du SICOM de Montguyon, son travail consistera à faire le diagnostic des forces et faiblesses du

territoire élargi où tout est à faire sur l'ancien canton de Montlieu-La-Garde.

A l'issue de cette phase d'évaluation, un plan d'actions proposé par Jehanne Garnier - en tant que coordinatrice territoriale – sera établi pour mettre en œuvre la politique éducative définie à la lumière des attentes des forces vives identifiées sur notre Sud Saintonge.

Besoin de prendre RDV en mairie de Saint-Aigulin avec Jehanne Garnier pour parler de vos projets associatifs? Un mail est à votre disposition : coordinationterritoire17@gmail.com

PROJET JEUNES

A chaque jeune sa solution!

Avec la Mission Locale de Haute-Saintonge, passez en mode avenir!



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Ou vous connaissez un jeune âgé de 16 à 25 ans ?

La Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne chaque jeune au plus près de son domicile. Un accompagnement global et personnalisé pouvant répondre à toutes vos questions et besoins en matière de logement, santé, mobilité, ressources, séjours en France ou à l'étranger, loisirs, culture, permis de conduire, projet professionnel, formation, stage, contrat en alternance, emploi...

>>> N'attendez plus, poussez la porte de votre Mission Locale!

Mission locale de Saint Aigulin:

Place Jules FERRY (près de la médiathèque) **Jours et horaires d'ouverture au public :** Mardi et Vendredi : 9h-12h30/14-17h30

Pour vous accueillir: Mireille Beuriot - Tél.: 05 46 49 01 79 Pour vous conseiller: Julie De Carvalho - Tél.: 06 31 71 12 95



10 LE DOSSIER



Seize mois que nous attendions...

Pour certains la fin de ce couvre-feu qui nous a privés de notre liberté la plus chère qui est celle de pouvoir circuler librement.

Pour d'autres la fin du port obligatoire de ce masque qui cache ces sourires d'enfants et partie de nos émotions

Enfin pour d'autres, cette 2ème dose de vaccin synonyme de barrière microscopique contre cet ennemi public numéro 1....

Alors en attendant que ce covid ne soit qu'un vieux mauvais souvenir dans nos esprits, la loi du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire nous laisse penser que nous nous en rapprochons de ce monde d'après...

Le pass sanitaire jusqu'au 30 septembre 2021.



À noter que le principe de précaution édicté par cette loi instaure un régime transitoire du 2 juin au 30

septembre 2021 pendant lequel le Premier ministre peut limiter :

- les déplacements et les possibilités d'utilisation des transports collectifs (port du masque...), voire les interdire là où le virus circulerait activement :
- l'ouverture des établissements recevant du public comme les commerces, les bars, les restaurants, les cinémas et leur accès (mesures barrières, jauge de personnes...) ainsi que des lieux de réunion, voire les fermer provisoirement;

Du côté de notre vie associative, à partir du 1er juillet 2021 certaines choses vont redevenir possibles.

À noter que cet été nous allons retrouver le chemin de nos fêtes estivales qui comprennent leur lot de musique, feu d'artifice, repas... plusieurs dates ont été actées

- 09/07 : La Rockschool part en live!
- 13/07 : Bal populaire avec feu d'artifice
- 23/07 : Marché nocturne
- -03/08: Les Eurochestries
- 06/08 : Marché nocturne
- 15/08 : Fête populaire avec feu d'artifice

Nous vous remercions tous pour les efforts que vous serez encore en mesure de fournir pour continuer de respecter les gestes barrières.

Nous comptons sur vous pour continuer de prendre soin de vous et espérons vous retrouver bientôt pour redonner à notre savoir-vivre ensemble, tout son sens!

Nous comptons sur vous pour continuer de prendre soin de vous et espérons vous retrouver bientôt pour redonner à notre savoir-vivre ensemble, tout son sens!

CADRE DE VIE

Réaménagement des jardins du curé : Tout est à imaginer!



Dans le cadre d'une réflexion menée autour de la dimension végétale de notre territoire, et de l'existence de cet espace hier utilisé par ADN 21 en jardin de permaculture, la commune de Saint-Aigulin souhaiterait savoir si vous souhaitez bénéficier d'une petite parcelle de terre pour la cultiver.

Si tel est le cas, nous vous remercions de vous faire connaître en déposant votre candidature à la mairie avant le 31 juillet 2021.

bénéfice d'un jardin partagé ou collectif est en outre favorable à la santé et au bien-être, en donnant l'occasion de sortir en plein air à proximité de son domicile, de sociabiliser avec d'autres habiactivité physique relaxante, et de participer concrètement aux enjeux agroécologiques et

Un jardin partagé! Qu'est-ce que c'est?

tier ou d'un village.

Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures même.

temps de crise.

Un jardin pour qui?

savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés, cela permet de tisser des liens.

Les jardins partagés sont de petites oasis de verdure situées généralement au plus près de l'habitat où l'on peut se rendre à pied depuis son demicile. Le constituent des équipements de guar

Ainsi chacun peut devenir membre d'un jardin partagé simplement pour le plaisir de s'y promener

sées tels que fête des jardins, repas de quartier, des spectacles, des trocs de plantes...

Ā bon entendeur! mercī!

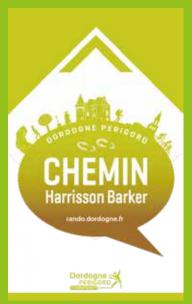
12 LE DOSSIER

RANDONNÉES DANS LA DOUBLE

Chemins de Terre de Harrison Barker

130 km de randonnées dans la Double entre Isle et Dronne

CHEMIN DE HARRISON -BARKER DANS LA FORÊT DE LA DOUBLE Chemin Variente St Aulayer Echourgnac Rivières Vélo route Bannes La Roche Chalas Saint Augulin La Roche Chalas Montpon - Menesteral



Harrison Barker était un voyageu anglais du XIX^e siècle.

rando.dordogne.fr

Journaliste de formation issu d'une famille d'artistes, il entreprend d'écrire les chroniques de ses pérégrinations et de décrire sa rencontre avec les habitants du Sud-Ouest de la France.

Il raconte donc son périple à pied et en bateau, son voyage l'amène dans la forêt de la Double.

Au départ de Coutras ou de Saint-Aigulin, Harrison Barker vous conduira au cœur de la forêt, à la découverte de l'architecture traditionnelle et des aventures qu'il a vécues lors de ce voyage aujourd'hui retracé dans un guide édité par Dordogne Périgord -

Service Tourisme du conseil départemental de la Dordogne.

Pour le tronçon de randonnée qui relie Saint-Aigulin à La Roche-Chalais (4.2 km), des petits panneaux seront prochainement apposés pour jalonner le circuit.

LE GUIDE « Chemin de terre » de Harrison Barker est disponible en mairie de Saint-Aigulin et sur demande à l'adresse suivante : rando.cd24@dordogne.fr

À noter le 10 juillet 2021 :

Une fête pour inaugurer ce circuit sera organisée en matinée sur la terrasse de La Roche-Chalais (en face de la mairie).

Signalétique utilisées sur le circuit de randonnée

13 LA VIE LOCALE

THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Pleins feux sur la Dronne





Pendant une semaine, et pour leur plus grand bonheur, les enfants n'ont pas mis un pied en classe. Ils ont pu profiter, chaque midi, d'un pique-nique et de quelques parties de pétanque sur les bords de Dronne.

La Dronne... C'est à partir de divers supports étudiés en classe ou en extérieur au cours de l'année (exposés, poésies, arts visuels, EPS...) que les élèves de la classe ont réalisé de multiples scénettes sur ce thème si cher aux Saint-Aigulinois. Canoé, pétanque, espèces animales protégés, camping... Maintes références à notre belle rivière ont été utilisées au sein de leur



représentation.

C'est grâce à l'aide précieuse de Philippe PEYCHAUD, comédien et metteur en scène professionnel, et de Laurent DUVAL, chef éclairagiste et directeur de la photographie, que les enfants ont pu restituer un travail d'une grande qualité devant un public composé de deux classes de l'école et de plusieurs élus. Malheureusement, à cause du contexte sanitaire que nous connaissons, les parents n'ont pu être témoins de cette représentation. À défaut, une vidéo du spectacle leur a été transmise.

Il a s'agit d'une véritable bulle d'air, d'un moment à part, non loin de l'école certes, mais tellement dépaysant, qui a conquis petits et grands.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

En cette dernière période, les élèves de l'école élémentaire ont eu la joie de retrouver quelques-unes de leurs habitudes tant appréciées qui avaient dû être mises de côté l'an passé en raison de la crise sanitaire.

N'ayant pu réaliser le CROSS inter-écoles annuel organisé habituellement par l'USEP, l'équipe enseignante a décidé de réaliser un CROSS réunissant uniquement les enfants de l'école. Ainsi, le 28 mai, toutes les classes ont pu profiter de nos agréables bords de Dronne pour se dégourdir les jambes. Depuis le début du mois de juin, chacun a retrouvé le plaisir de retourner à la piscine municipale pour les cours de natation à raison de deux séances par semaine. De plus, bien que les sorties avec nuitées ne soient toujours pas autorisées, nous pourrons tout de même réaliser les traditionnelles sorties de fin d'année sur une journée. Cela permettra aux enfants de changer de cadre d'apprentissage et

de retrouver un semblant de vie d'avant, un peu de liberté.

Les projets théâtre des classes de cycle 3, accompagnés par un professionnel, ont pu avoir lieu et les élèves ont pris plaisir à pratiquer cet art qu'ils affectionnent tant.

Tout n'est pas encore revenu à la normale, mais quel bonheur pour toutes et tous de retrouver une partie de nos traditions (projets, apprentissages en extérieurs, sorties pédagogiques...) qui nous tiennent tant à cœur. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui malgré la crise continuent d'accompagner l'école. Et je tiens également à féliciter les élèves, qui ont su faire preuve de patience et de compréhension face aux restrictions qui nous ont été et nous sont encore imposées (masques, protocoles...).

Belle fin d'année et belles vacances à toutes et tous.

MÉDIATHÈQUE

Du nouveau à la médiathèque



Vous aurez certainement remarqué le nouveau sourire caché derrière le masque qui vous accueille depuis début mai à la médiathèque de Saint-Aigulin.

Ce sourire, c'est celui d'Alexiane Géron qui a rejoint la commune de Saint-Aigulin le 4 mai dernier.

Après avoir travaillé pour la médiathèque de la Roche-Chalais pendant près d'un an sous couvert d'un contrat en service civique, Alexiane a pris ses fonctions pour le plus grand plaisir des lecteurs qui vont voir la médiathèque réouvrir.

Après un mois d'immersion aux côtés de Véronique Bouaza qui l'a formée au logiciel utilisé et aux bonnes pratiques, Alexiane est aujourd'hui en poste et au service des visiteurs du mardi au samedi matin.

Au programme : des expositions, de nouveaux romans, une nouvelle gamme de mangas pour répondre aux attentes de nos adolescents.

N'hésitez pas à échanger le temps d'une pause à la médiathèque, elle sera ravie de pouvoir vous guider !

EXPOSITION

De la peinture...

La Saint-Aigulinoise Élise Maspérot exposera du 13 juillet au 17 août à la Médiathèque de Saint-Aigulin.



Renseignements:

Médiathèque : 05.46.04.80.16 Dany Cellier : 06.83.05.91.48



EXPOSITION de PEINTURE Élise MASPÉROT



Vernissage : samedi 24 juillet à 11 h Renseignements : 06.83.05.91.48 Expo organisée par Art, Culture et Loisirs



ART, CULTURE & LOISIRS

Patrick Guichard dédicace son nouveau livre

Art, Culture et Loisirs reçoit à la médiathèque de Saint-Aigulin **le samedi 10** juillet 2021 de 10h à 12h, le comédien et auteur, Patrick Guichard qui aura le plaisir de vous dédicacer son dernier livre "Désordres et autres nouvelles".

L'amour, la passion, le désir dans leurs différentes facettes incontrôlables...

Des histoires inattendues, émouvantes, voire cocasses.

Extrait du livre : SANS ISSUE

Véra n'en pouvait plus d'être un pantin, une légende picturale, une muse en cage, une enfant richement gardée comme un trésor sans attaches. Elle avait conscience de devoir la vie à cet homme qui l'avait recueillie à l'Assistance

publique, qui l'avait habillée, nourrie et éduquée. Mais aujourd'hui, la paternité était entachée par d'autres couleurs sur la palette des sentiments. Personne n'osait s'aventurer sur ce terrain glissant et tous s'efforçaient d'être particulièrement proches et bienveillants, en affichant une entente familiale naturelle.

Cependant, depuis peu, Véra avait lancé un pavé dans la mare, en incluant la présence d'une troisième personne dans le foyer. Il s'appelait Ayten, jeune Turc de 25 ans qu'elle avait rencontré lors des fêtes de Bayonne. La réaction de Paul ne fut pas celle d'un père, mais plutôt celle d'un mari jaloux. Il sortit de ses gonds pour la première fois de sa vie et s'en prit à sa fille, la traitant d'irresponsable, d'immature et de petite dévergondée. Véra fréquentait cet homme pour qui des sentiments naissaient et elle éprouva le besoin incoercible d'en parler à son père, car elle envisageait réellement de vivre avec lui.



Patrick GUICHARD: Metteur en scène, comédien, passionné de culture américaine des années 60/70, fan particulièrement remarqué sur toutes les scènes de France et à Paris. Son rôle fétiche : celui de Cyrano de Bergerac qui lui inspire ce recueil de nouvelles autour des Désordres de l'amour.

Vous aurez aussi la possibilité de vous procurer ces autres ouvrages.



Renseignements:

Dany Cellier: 06.83.05.91.48

LOISIRS

Ouverture de la piscine municipale

Et c'est reparti pour une nouvelle saison!

Depuis le mercredi 2 juin 2021, la piscine municipale a réouvert ses portes pour une nouvelle saison.

Après une ouverture aux scolaires en semaine et au public les mercredis après-midi et samedi après-midi du mois de juin, les horaires d'ouverture sont les suivants : **Du lundi au de 14h30 à 19h.** Merci aux employés communaux pour le travail de fond nécessaire en amont de ces réouvertures.

Merci au club de natation pour les travaux de peinture réalisés du côté de la buvette notamment ce qui maintient un niveau d'entretien.

Ces mêmes agents qui prendront plaisir à vous accueillir aux côtés de Marine pour cette nouvelle

saison 2021.

Les gestes barrières restent de rigueur mais nous vous souhaitons de belles baignades en famille ou entre amis.

Nous espérons prochainement vous annoncer la réfection du système d'étanchéité de la piscine qui contribuera à moderniser notre équipement. Les travaux devraient débuter après la saison estivale, avec un financement de l'Etat via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et du Département de la Charente Maritime au titre du Fonds des Equipements Sportifs, pour un total de 80% du montant hors taxe de ces travaux, les 20% restants étant à la charge de la Commune.



FRANCE SERVICES

Le conseiller numérique va arriver!



Notre commune a donc remporté un **appel à manifestation d'intérêt** destiné à recruter et à accueillir sur notre territoire un **conseiller numérique** dont la mission sera de rapprocher le numérique du quotidien des Français et des Saint-Aigulinois en particulier.

Loin l'idée de faire de l'ombre aux compétences et au savoir-faire de notre spécialiste informatique implanté sur la commune depuis plus de 13 ans, le conseiller numérique assure une fonction d'interface entre la population et le numérique au sens large.

15% de la population n'a pas utilisé Internet au cours de l'année dont 64 % des 75 ans ou plus

12% des individus de 15 ans ou plus résidant en France ne disposent d'aucun accès à Internet depuis leur domicile

1 personne sur 4 ne sait pas s'informer sur internet *Source chiffres : INSEE, octobre 2019 et livre blanc du CSA, juin 2019

Au-delà du soutien apporté aux français dans leur usage quotidien du numérique et de sensibiliser sur les enjeux du numérique, le conseiller numérique a pour objectif de rendre l'administré autonome pour réaliser les démarches administratives en ligne seul.

Toutes les activités du conseiller numérique sont réalisées gratuitement pour les usagers. Le dispositif prévoit que les axes d'intervention du conseiller numérique soient réalisés dans des lieux de passage

des habitants du territoire, nous avons donc convenu pour le démarrage de cette mission une présence en médiathèque de Saint-Aigulin.

Nous souhaitons donc la bienvenue à **Charlène Rabault** qui a été sélectionnée pour le poste. Il prendra ses fonctions le 1^{er} août 2021 dans les locaux de la médiathèque de Saint-Aigulin en attendant que la Maison France Services ne voit le jour (projection - septembre 2021).

Pour mémoire, sur une durée de deux ans, l'État finance la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques France Services.

Nous profitons du présent article pour remercier également toutes les personnes qui nous ont manifesté leur intérêt à un tel poste par le biais de leur candidature déposée sur la plateforme dédiée.



17 LA VIE LOCALE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945





Devoir de mémoire oblige, la cérémonie de commémoration s'est déroulée place de la victoire devant le monument aux morts de Saint-Aigulin.

Elle s'est effectuée dans le respect des consignes sanitaires : distanciation, port du masque et sans public. Les rassemblements dans les lieux publics étant limités.

Les autorités, Brigitte Quantin Maire de Saint-Aigulin et Michel Marty Maire de La Genétouze étaient présentes. Pierre Borde Maire de Boscamnant était excusé.

La cérémonie a débuté par la montée des couleurs suivie d'un dépôt de gerbes de la municipalité, des anciens combattants et des médaillés militaires. Puis, la sonnerie aux morts a retenti, suivie de la minute de silence et de la Marseillaise.

Les autorités ont salué les porte-drapeaux. Le Chant des Partisans a résonné dans les rues et les drapeaux ont rendu les honneurs devant le monument aux morts.

Olivier Morcelet était chargé de la sonorisation de la cérémonie et Océane Rigaux de prendre des photos.

INFORMATION:

La cérémonie du 8 mai est sur le site de la commune : Saint-Aigulin.fr

Le traditionnel repas à l'étang Bordat est annulé.

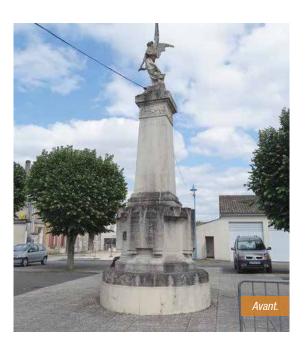
PROCHAINE MANIFESTATION:

Commémoration de l'armistice le 11 novembre 2021.

Jacky Gard,

Président de l'Amicale des Anciens Combattants & Victimes de Guerre Toutes Générations de Feu - Section de Saint-Aigulin

TRAVAUX



Nettoyage du Monument aux morts de la place de la Victoire

Les travaux ont été réalisés à la demande d'administrés et d'élus fin mai 2021. Merci aux agents communaux pour le travail réalisé.

La réfection de la gravure des noms de nos morts pour la France 14/18 et 39/45 reste à envisager.



18 LA VIE LOCALE

SERVICES À LA PERSONNE



Assemblée générale du 20 mai 2021

Cette année, comme l'année dernière, nous avons dû organiser notre assemblé général dans le respect total des règles sanitaires. En présence de certains maires du canton et des conseillers municipaux délégués, des membres du conseil d'administration, de madame Ameline Présidente départementale ADMR et de monsieur Boussat directeur.

Mme Bellot, co-présidente a développé le rapport moral de l'association où quelques extraits sont notés ci-dessous :

Comment résumer 2020 ? Cette année et celle qui la suit peuvent être nommées exceptionnelles, pas seulement du fait de la pandémie mais aussi par tous les engagements et les actions qui les ont caractérisées.

Il a fallu assurer la continuité du service ; quelques prestations ménagères ont été supprimées, parfois à la demande du client, afin de maintenir les aides aux personnes les plus dépendantes. Ceci avec quelques salariés en moins, du fait de maladie ou d'impossibilité de garde des enfants.

Cet impératif de poursuivre les missions pour l'ADMR, a constitué un énorme challenge ; il allait de pair avec la nécessité de protéger les salariés, les clients et les bénévoles. Il a fallu au début recourir aux dons pour maintenir constant un équipement de protection.

Grâce à la logistique bien rodée de l'ADMR, avec au début l'aide de l'Ars et du département, l'approvisionnement en masques, gel, surblouses a été régulièrement assuré.

Les bureaux fermés durant le premier confinement, les Assistantes de gestion Céline Castillo et Juliette Bizien ont assuré en télétravail, ouvrant le bureau pour les seules distributions de matériel.

Beaucoup de dossiers et de suivis ont été effectués au téléphone ; les bénévoles assurant aussi un soutien aux clients et aux salariés par téléphone.

Les réunions pour les responsables et les bénévoles avec la Fédération départementale se font faites et se poursuivent encore par visioconférence.

Puis les bureaux ont été aménagés afin de respecter le protocole sanitaire. Ce qui a permis une réouverture partielle et quelques mini-réunions pour les responsables.

Aujourd'hui, nos bénévoles visiteurs, vaccinés pour la plupart ont essayé de reprendre les dossiers de mise en place et la pose des téléassistances FILIEN ADMR On a beaucoup remercié les soignants dans un premier temps et un peu oublié nos Aides à domicile. Pourtant ne sont-ils pas aussi dans le « prendre soin » quand ils aident pour le lever, la toilette, l'habillage, la prise des repas et des médicaments ? Je crois qu'aujourd'hui cette reconnaissance a progressé. En effet, la législation leur a accordé, d'une part les primes et d'autre part, des avenants agréés par la branche de l'Aide à domicile et la DGSA ont été signés par le Ministre.

Pour tous les efforts réalisés par nos intervenants qui se sont montrés à la hauteur de leur mission, nous leur disons un très grand merci et la reconnaissance de tous pour leur dévouement durant toute la pandémie.

Pour que cette gratitude ne soit pas que des mots, des mesures ont été appliquées sous forme de primes : La Fédération départementale ADMR organise la formation des salariés et des bénévoles dans un climat de convivialité réconfortante en ces temps difficiles.

La certification NF Services à la personne permet d'améliorer sans cesse la qualité des services rendus aux clients.

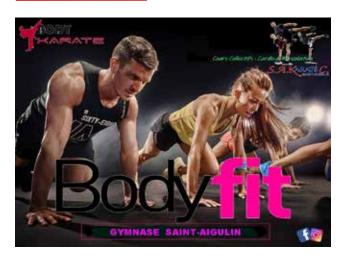
Notre Fédération ADMR a aussi obtenu deux autres certifications ISO 9001 sur le management et ISO 45001 sur Santé et Sécurité au travail.

Enfin pour nous Bénévoles et Assistantes de Gestion, c'est notre lieu ressources. Toujours à notre écoute pour nous aider ; face à chaque problème rencontré se trouve une personne référente. On peut aussi nommer notre Union nationale à notre service à un autre niveau plus consultatif et statutaire. Vous avez pu voir les diverses campagnes de publicité à la TV initiées par l'UN.

Avant de clore cette assemblée générale, l'ensemble des participants ont chaleureusement félicité Céline et Juliette, assistante de gestion ADMR. Céline est promue a de nouvelles fonctions au sein de la fédération ADMR et Juliette nous quitte pour changer d'horizon professionnel, nous leur souhaitons réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Pour finir je voudrais remercier les communes qui nous aident et nous soutiennent, et particulièrement madame Françoise Dubreuil, conseillère municipale à Saint-Aigulin, qui assiste les personnes ayant besoin d'une aide administrative dans le cadre en particulier de la mise en place de dossier APA (Aide Personnalisé a l'Autonomie).

KARATE CLUB



L'heure de la reprise a sonné pour les sportifs amateurs. Si, en dépit des mesures de confinement ou de semi-confinement imposées depuis l'automne 2020, le sport professionnel ne s'était pas interrompu, les compétitions se déroulant sans présence du public, le sport amateur, quant à lui, était à l'arrêt. À compter du 19 mai, il a pu renouer avec des conditions un peu plus normales. Malgré tout, la saison entame sa dernière ligne droite.

Néanmoins, la section dynamique de body karaté a repris une activité partielle en extérieur. La solidarité associative a permis de regrouper de petits groupes d'adhérents volontaires sur les terrains de tennis. Durant ces séances de sport annonciatrices d'espoir, Christophe a pu réactiver certains liens de convivialité avec quelques gouttes de sueurs. Encore merci au tennis club de nous avoir prêté ses structures.

Les activités de karaté sont plus compliquées à gérer, mais nous réfléchissons déjà à l'année prochaine et aux différentes animations que le club proposera à ses habitants.

Nous gardons à l'esprit de proposer des pratiques sportives et ludiques permettant à tout un chacun d'augmenter ses performances physiques rapidement. En plus des bienfaits musculaires, cette activité vous aidera à affiner votre silhouette.

Malgré les efforts consentis par nos instances nationales, l'organisation de stage numérique n'a pas atteint les objectifs souhaités. Cependant, le stage national organisé à Quiberon sera maintenu, afin de recréer la cohésion de groupe.

Venez à la rencontre de nos activités pleines de sagesse et de maîtrise.





Au lendemain de la fête des mères que nous espérons nombreuses à avoir été honorées, l'EFS de Saintes nous invitait à pousser les portes du foyer municipal de Saint-Aigulin afin de faire cadeau de quelques centilitres de notre sang à, non seulement, nos mamans, mais à tous les malades ayant besoin de produits sanguins labiles. Le bilan de cette deuxième journée de collecte pour l'année 2021, est de 68 personnes qui ont été effectivement prélevées parmi 71 candidates. Ce sont environ 200 malades qui en bénéficieront. Merci beaucoup à tous pour cette excellente collecte, et plus particulièrement aux 3 nouvelles personnes qui ont fait ce geste.

Bienvenue à elles, au sein de notre ADSB, nous souhaitons qu'elles renouvellent de nombreuses fois cette action.

Peut-être que la nouvelle organisation des collectes mise en place par l'EFS avec une incitation à la prise de rendez-vous avant le don a contribué à ce résultat. Il est vrai que cela permet de choisir en fonction de sa disponibilité et son créneau horaire. Cela limite fortement l'attente. Il nous semble que les donneurs sont en très grande majorité, satisfaits de cette nouvelle organisation.

Malheureusement et contrairement aux années précédentes, nous n'avons pu organiser notre assemblée générale à la période habituelle, en raison de l'épidémie de la covid19. Le conseil d'administration de votre ADSB constatant à cette date un assouplissement des mesures sanitaires a fixé à la date du **samedi 3 juillet à 18h**, salle des fêtes de Boscamnant, la convocation de l'assemblée générale. À l'ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Élection du tiers sortant
- Questions diverses.

Toujours en raison des mesures sanitaires, nous ne clôturerons pas cette soirée par notre fraternel repas, mais par un apéritif. Pour une bonne organisation de ce dernier, nous vous demandons de nous faire part de votre présence avant le jeudi 1er soit, par mail :

jean-philippe.gadrat@wanadoo.fr ou au 06.42.65.97.35 heures des repas.

Cette réunion est ouverte à tous les donneurs anciens, actuels ou nouveaux.

Prochain rendez-vous : **le lundi 6 septembre** pour la prochaine collecte à Saint-Aigulin. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses, que ceux qui hésitent à venir, fassent le premier pas. Quel que soit le nombre de candidats au don, tant l'EFS que nous bénévoles de votre ADSB, nous serons nous adapter pour un bon déroulement de la collecte. Bonnes vacances à toutes et tous.



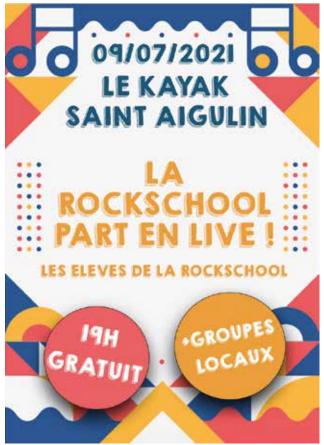
De belles journées en perspective

Amis et amies, bonjour. Voici bientôt venir l'été et le plaisir de pêcher nous permet de passer de belles journées en pleine campagne, au bord de l'eau.

Les deux lâchés de truites sont déjà loin. Les prises espérées ont été faibles et la baisse rapide du niveau des eaux n'a rien arrangé. L'ouverture de la pêche du brochet du 24 avril jusqu'au 31 décembre et de l'anguille du 1^{er} mai au 30 septembre sera peut-être plus positive.

Le concours du 14 juillet, les demi-journées "sorties pêche" avec les écoliers seront tributaires des décisions sanitaires prises en été. Nous agirons en fonction des libertés accordées.

Renseignements: Michel BOUSQUET 06.72.08.56.61



TENNIS CLUB



Le président félicite les 25 enfants, les petits et grands sportifs pour leur assiduité de septembre à juin sur les courts et leur donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

Il sera possible de renouveler son inscription, à partir du mercredi 15 septembre au club house de 14 h à 16h

Bonnes vacances à nos petits et grands champions.

Le président, Albert Sandré 06 77 24 52 78





Ce 3^e confinement a encore une fois chamboulé notre organisation pour la reprise de nos activités.

Nous sommes dans l'incapacité de réaliser notre assemblée générale, notre bureau a proposé au conseil d'administration le maintien des personnes en poste à ce jour.

Avant ce reconfinement, nous avons pu participer à la journée « Haute-Saintonge propre» par un bel après-midi ensoleillé et arpenter les routes, les chemins et les bords de rivière dans une ambiance chaleureuse et conviviale dans le plus strict respect des règles sanitaires.

En nombre restreint, nous effectuons nos reconnaissances pour nos prochaines randonnées. Nous prévoyons des randonnées à l'automne bien entendu sous réserve de la situation sanitaire.

Pour toute information sur notre calendrier prévisionnel : Roland : 06.23.13.52.95 mail : rdn.saint-aigulin17360@orange.fr Facebook : rdn quad saint-aigulin 17









Devant l'impossibilité de tenir l'Assemblée Générale, qui avait dans un premier temps été différée, les adhérents de l'Association ont reçu le rapport moral et financier par écrit (lettre ou mail).

Le bilan faisant mention de notre unique sortie à Saintes, pour les journées du Patrimoine, en septembre 2020 et le rapport financier ont été approuvés par la grande majorité des adhérents que nous remercions de leur confiance.

Dans ces circonstances le bureau est reconduit d'office, comme le prévoit la loi sur les associations de 1901. Il est ainsi constitué :

Présidente : N. Laidet - Adjoint : P. Lapp Trésorier : D. Cusintino - Adjoint : G. Bonnet Secrétaire : A.-M. Chatain - Adjoint : J. Baud

L'assouplissement des mesures sanitaires pour les mois qui viennent nous permet d'envisager de reprendre nos sorties.

Le bureau travaille à un projet ébauché avant le confinement 2020 : **une visite du Médoc**, en voitures particulières, qui pourrait se faire en juin 2021.

Nous sommes impatients de nous retrouver et de visiter notre belle région.

N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Contacts: Nicole LAIDET 05 46 04 05 68
Anne-Marie CHATAIN: annemarie.chatain@sfr.fr

MAJORETTES DE SAINT-AIGULIN



La majorette moderne revient à la mode!

Les majorettes de Saint-Aigulin l'ont bien compris et se modernisent en permanence ! Aujourd'hui, elles ont des tenues mises au goût du jour : avec leurs bottes blanches à lacets bleus, un ensemble assortie bleu roi et blanc soutenue d'un joli chignon accompagné d'un calot et d'un maquillage raffiné. Elles ne cessent d'évoluer avec le temps.

Actuellement, l'association est composée de 21 adhérentes âgées de 6 à 24 ans. Les majorettes pratiquent le maniement du bâton, les pompons, les bâtons de feu et le ruban. Sur fond de musiques modernes, elles enchaînent mouvements et déplacements pour parfaire des chorégraphies, suivant

leurs catégories : Baby, Cadette, Junior et Senior.

Affiliées à l'AMF, (association des majorettes française) afin de concourir dans cette discipline, elles ont obtenu, entre autres, le titre de Championnes de France en 2019 en catégorie cadettes pompons!

Malheureusement, à cause de la crise sanitaire actuelle du COVID-19, elles n'ont pu avoir l'occasion de remettre leurs titres en jeu, suite à l'annulation des deux derniers championnats initialement programmés, et ont dû se satisfaire de nombreux entraînements en visio.

Loin des critères stéréotypés de la majorette, la motivation, l'assiduité, la détermination, l'envie de réussir et la bonne humeur sont au rendez-vous à chaque entrainements et manifestations!

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin de la saison, exceptionnellement (cause crise sanitaire) dès 6 ans pour les filles et les garçons qui souhaitent les rejoindre. Il est possible de venir essayer sans inscription obligatoire. Renseignement : n'hésitez pas à contacter M. Froustey au 06.74.32.09.00

Grâce à la participation active des 11 membres bénévoles de l'association, les majorettes vont organiser, dans le courant de l'été 2021, divers événements virtuels via Facebook, tels que loto, tombola... Alors restez connectés!

Facebook:

https://www.facebook.com/twirling.saintaigulin.3

23 **VIE PRATIQUE**

ADMINISTRATION

ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline - 58 rue Victor Hugo Permanence à Saint-Aigulin : Le lundi et ieudi de 14h à 17h 05.46.70.09.97

Permanence à Saint-Martin d'Ary:

05.46.04.45.97

Du lundi au vendredi de 8h à 12h Ou Plate forme dép. : 0810.600.448

ASSEDIC

www.assedic.fr et le 3949

CAISSE D'ALLOCATIONS **FAMILIALES (Dépt 17)**

Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30 Point Internet: Visio accueil Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

5 Avenue de la Grange 17210 MONTLIEU LA GARDE Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h Tél. 05.46.04.44.33

CONCILIATEUR

Monsieur François HERNANDEZ Permanence tous les 2e mercredi de chaque mois entre 9h et 12h à Montguyon. Prendre RDV à la MSAP : 05.46.04.01.45

MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Julie DE CARVALHO - 06.31.71.12.95 Conseillère en insertion sociale et professionnelle Saint-Aigulin: Mardi et vendredi De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Montguyon: Un lundi matin sur 2, mercredi matin : de 9h à 12h30 Le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

• M.S.A.P.

Maison de Service Au Public:

Saint-Aigulin : à La Poste 9h à 12h et de 13h45 à 16h30 Permanences: CPAM - Pôle Emploi Mairie de Montauvon : 9h à 12h et de 14h à 18h Permanences: CPAM - Pôle Emploi CAF - Mission locale - MSA

• SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes Rendez-vous avec le conseiller : 3646

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : 05.46.49.27.77

SERVICE SOCIAL

Permanence sur Saint-Aigulin SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT au 05.46.49.27.77

O V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin: 58 rue Victor Hugo: 06.03.31.32.54

Conseillère en insertion : Marie-France GUENON

Antenne de Montguyon :

32 rue de Vassiac : 05.46.04.08.69

VIE PRATIQUE

CABINET DENTAIRE

Mme DIBY Antoinette - 2 place Jules Ferry 05.46.48.37.67

CABINETS INFIRMIERS

MM. CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie 44 avenue de Saintonge **05.46.48.06.58** Soins au cabinet sur rendez-vous Mme FISSIER Marie-Claude 06.81.56.59.15 1 lot des Grands Champs - Soins à domicile Mme BONDU Angélique et CAILLAU Solène 2 place Jules Ferry 06.31.18.88.15

Soins au cabinet et à domicile sur rendez-vous

CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE Mme JULLIEN Véronique

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun 05.46.04.88.25

Soins au cabinet et à domicile sur rendez-vous

DIÉTÉTICIEN

M. Baptiste RAMBAUD

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun 06.46.03.41.29

CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle et PETES Sandrine 05.46.04.88.11

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz 06.23.14.12.65

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place de Verdun

MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20

En cas d'urgence seulement, faites le 15

MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE, **OSTHÉOPATHIE**

MIle SZÁNTÓ Andréa

3 rue Victor Hugo: 05.46.04.80.29

POMPES FUNÈBRES

CIEL & TERRE: 05.46.70.63.47 QUANTIN FUNÉRAIRE : 05.46.04.89.06

PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : 05.46.49.27.77

SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile

17270 Saint-Martin-d'Ary: 05.46.04.52.26

SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h et le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h Place Jules Ferry - 06.81.86.24.15

SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine

2 rue Victor Hugo - 06.62.26.33.38

• TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L. Gérant BONDU Patrick: 05.46.04.80.36

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventionné SS 05.46.04.83.17 ou 06.70.12.84.65

VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen et MASSONI Sabrina 05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE

Tél: 05.46.04.10.13 En dehors de ces heures. composez le **05.46.04.80.03**

LA POSTE

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h30 (le jeudi à 16h15) Le samedi de 9h à 12h Heure limite de départ de courrier 15h Tél : 3631

• MÉDIATEUR de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE Annexe du Conseil Général 72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h Tél: 05.46.97.55.15

POMPIERS

Faites le 18. - Portable le 112

S.O.S. Essaims

Léger Destruction

Montguyon - 06.60.05.71.03

Claude Gombaud Le Fieu - 06.09.79.01.90

DÉRATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais Tél.: 05.53.91.46.09

• DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Tél: 05.46.70.43.64



PHARMACIE FORT

74 rue Victor Hugo - 17360 Saint-Aigulin

Tél: 05.46.04.80.32

PHARMACIE LEVRAUD Guillien

1 place de la Mairie - 17270 Montguyon Tél: 05.46.04.10.06

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais Tél: 05.53.91.42.47

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye Tél: 05.53.90.42.08

PHARMACIE AMAROT

Le Bourg - 17270 Cercoux Tél: 05.46.04.71.28

PHARMACIES DE GARDE:

www.3237.fr Gratuit ou le 3237

Numéro Audiotel : 0,34€ TTC / min

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.



Où se faire vacciner contre la COVID-19



en Charente-Maritime



Ouverture d'un centre de vaccination à MONTLIEU LA GARDE cabinet médical, 2 rue du collège. Du lundi au vendredi contactez la mairie au 05.46.04.80.16

La mairie de SAINT-AIGULIN est à votre disposition pour des informations complémentaires.

MESSES

Tous les dimanches et fêtes de l'année, messe à 10h30 à Saint-Aigulin

HILLET

Samedi 3 : Le Fouilloux (18h30) Samedi 17 : La Barde (18h30) Samedi 24 : Fête de la commune Boscamnant (10h30)

ΔΩΩ̈́Τ

Samedi 7 : St-Martin-de-Coux (18h30) Dimanche 15 : Fête de l'Assomption

à Saint-Aigulin (10h30)

Samedi 21: St-Martin-de-Coux (18h30)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ROCHA Éliott, Thierry né le 20 janvier 2021

HERRON GOLAB Swann Mélodie née le 1er mai 2021

BAHÈGNE Ariane Agatha Marie Henri née le 19 mai 2021

MARIAGES

NÉANT

DÉCÈS

CEYROLLE Jeanne Marie veuve MANGINOU-BOUETTE décédée le 31 mars 2021 à l'âge de 87 ans

GALINEAU Thierry décédé le 24 avril 2021 à l'âge de 54 ans

PIGEON René Pierre décédé le 04 mai 2021 à l'âge de 62 ans

PETIT Jacqueline décédée le 15 mai 2021 à l'âge de 72 ans

INFO 🛱

Déchèteries de St-Aigulin et Clérac

Accès uniquement sur présentation du badge à partir du 5 juillet 2021

SEPTEMBRE

Samedi 4 : Le Fouilloux (18h30) Samedi 18 : La Barde (18h30)

Tél.: 05.46.04.80.50

Mail: paroisse.saintaigulin@orange.fr Blog: paroissesaintaigulin.e-monsite.com